



REMBOURSEMENT PRET IMMOBILIER EST IL OBLIGATOIRE

Par **HERVE GALLAND**, le **05/10/2017** à **16:41**

Bonjour,

Nous allons vendre notre résidence principale sur laquelle est attachée un prêt immobilier.
Nous allons racheter dans le même temps un autre appartement qui sera notre nouvelle résidence principale.

Je souhaite transférer le prêt en cours.

La banque me précise que je dois obligatoirement rembourser le prêt et en refaire un, est ce exact ?

Est ce que le Notaire peut choisir de rembourser le prêt ou de verser directement la somme au vendeur ?

Merci beaucoup.

Par **youris**, le **05/10/2017** à **17:23**

bonjour,

vous devez vérifier ce que prévoit votre contrat de prêt en cas de vente, mais en principe, si vous vendez le bien objet du prêt, vous devez solder le prêt puisque en vendant, disparaît ce qui est, en général, la garantie du prêt.

salutations